

Energies du Pays de Rennes

Rapport d'activité 2018

Organisation de l'association

L'association s'est constituée à partir du collectif de citoyens mobilisés autour du projet déposé au budget participatif La Fabrique Citoyenne Saison #2 : le projet présenté consistait à faire installer une centrale solaire photovoltaïque de l'école Albert De Mun, équipée de points de mesure de la production, pour ajouter de la compréhension d'un tel dispositif et pouvoir le reproduire avec implication citoyenne.

L'association Energies du pays de Rennes s'est ainsi constituée, afin de pérenniser les actions menées avec une implication citoyenne élargie ... à tous les niveaux.

L'association a formellement **démarré le 16 octobre 2017 avec 6 membres fondateurs.**

La mobilisation s'est accrue au cours de l'année 2018, à la faveur du travail bénévole de ses membres et d'événements majeurs qui ont jalonné l'année 2018, sur lesquels nous allons revenir.

Au **31 décembre 2018 l'association a enregistré 31 nouvelles adhésions**, dont 1 personne morale : la SISER, à Bruz a manifesté son soutien à la démarche collective et citoyenne de l'association Energies du pays de Rennes.

Le **conseil d'administration**, initialement composé des 6 membres fondateurs, s'est agrandi lors de l'assemblée générale 2018 et se compose à présent de **10 membres**. Il s'est réuni 4 fois au cours de l'année.

Le bureau a complété les démarches impératives de démarrage de l'association :

- ouverture du compte bancaire de l'association à l'agence du CMB
- souscription à une assurance RC de l'association auprès de la MACIF.

Les temps de visibilité de l'association ont jalonné l'année, sur lesquels nous allons revenir à travers les 3 piliers majeurs du projet associatif.

Pilier Développement du réseau des citoyens et des acteurs économiques institutionnels

L'association sert de liant entre différentes parties prenantes dans une démarche de transition énergétique : les citoyens, nos collectivités, différents organes public ou privés, notamment qui agissent de près ou de loin pour la transition énergétique du territoire.

- Avec la collectivité locale

Les administrateurs ont eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises la ville de Rennes, notamment M. Daniel Guillotin, élu qui est notre correspondant, et Mme Laurence Galon, agent de la ville sur la mise en place du PCAET à la ville et la métropole rennaises.

Le 19 avril 2018, Nathalie Appéré a annoncé que la ville de Rennes mettait à disposition de l'association Energies du pays de Rennes la toiture de la patinoire Le Blizz pour y installer une centrale photovoltaïque de financement et gouvernance citoyens.



Le 12 octobre 2018 a eu lieu l'inauguration de la centrale solaire 36kWc de l'école Albert De Mun. Nathalie Appéré, maire de Rennes, a salué tout le travail réalisé par l'association dans toutes ses dimensions citoyennes et pédagogiques.

- Avec le SDE35 : le 23 février 2018 a eu lieu un premier contact avec le SDE35, notamment David Clause, directeur, qui nous a présenté la mise en palce de la SEM Energ'IV, en charge d'investir dans des unités de production d'énergie renouvelable sur le département d'Ille et Vilaine, pour accroître l'autonomie énergétique du territoire.
- Avec les CIGALES et les citoyens

Première présentation de l'association Energies du pays de Rennes le 12 février 2018 afin de mobiliser davantage de forces vives dans la construction du projet

Rencontre avec CIGALES de Bretagne : premières présentation du projet de coopérative au siège des CIGALES le 29 novembre et le 12 décembre 2018





Communication : site web de l'association étoffé, newsletter envoyée aux adhérents et « followers » de l'association : 6 lettres envoyées en 2018.

Pour faciliter le travail collaboratif et la capitalisation de savoir-faire de l'association, un espace de stockage partagé (un nextcloud) a été constitué.

- Avec les partenaires partageant des valeurs et des ambitions très proches

Rencontres avec Enercoop Bretagne et Energuipel : participation commune avec un stand à la fête des Possibles le 22 septembre et lors de la diffusion à l'Arvor du documentaire Après Demain de Cyril Dion et Mélanie Laurent en novembre.

Energies du pays de Rennes a également participé à la fête des 5 ans d'Enercoop Bretagne.

La proximité géographique et de valeurs avec la SISER a pu se concrétiser en 2018 : elle est le premier adhérent personne morale de l'association.

Enfin, l'association a également participé aux réflexions pilotées par Taranis sur la constitution d'une coopérative à l'échelle de la Bretagne pour accueillir des projets citoyens de centrales photovoltaïques.



Pilier Coopérative citoyenne

L'association a consacré une grande partie de son travail à la construction d'une société coopérative pour accueillir toute l'activité économique d'investissement et exploitation citoyens de centrales d'énergie renouvelable sur le territoire du pays de Rennes.

De nombreuses réunions de travail ont eu lieu, brainstorming, débats. Les réunions ont amené à définir les invariants de la coopérative telle que nous la souhaitions. La participation avec Taranis aux travaux du COBREIZH a contribué à cette réflexion. Il s'en est déduit l'élaboration des statuts d'une SAS coopérative à capital variable. Les statuts ont été relus attentivement à la lumière des invariants afin de nous assurer qu'ils répondaient pleinement à ce que nous souhaitions dans une coopérative. Le lancement d'un sondage pour établir le nom de la coopérative a marqué la fin des travaux d'élaboration.

En parallèle, suite aux travaux en concertation avec la ville de Rennes : lancement du projet centrale PV Le Blizz le 1^{er} juin 2018 avec la ville de Rennes, Citédia, le SDE35 et Energies du pays de Rennes. La maîtrise d'ouvrage est réalisée par Energies du pays de Rennes. Cette maîtrise d'ouvrage étudie le site et les possibilités d'implémentation d'une centrale photo-voltaïque en tenant

compte des contraintes du site. Il a entre autre été étudié la possibilité d'une auto-consommation ou d'une nécessité de raccordement au réseau.

Et un premier jalon de la coopérative est fixé au 25 avril 2019 : création de la SAS à capital variable CIREN (Citoyenne Rennaise d'énergie).

Pilier prise de conscience et implication citoyenne, volet pédagogique

La cahier des charges de la ville de Rennes pour la centrale solaire Albert De Mun incluait la création d'une maquette de panneau PV par l'entreprise installatrice. Cette maquette est actuellement à notre disposition et nous avons en charge à présent de l'utiliser et la mettre au service d'une meilleure compréhension de la production d'électricité par une centrale photo voltaïque.

Le 23 juin 2018 ont eu lieu les « portes ouvertes » de la centrale de l'école Albert De Mun en contiguë avec la fête de l'école. Cela a été l'occasion de proposer des ateliers de découverte autour de l'énergie :

- Comprendre ce qu'est une centrale solaire (maquette de la centrale)
- comprendre ce qu'est un courant électrique et comment cela fonctionne dans un panneau solaire (maquette « électrons », circuit de bateaux pour visualiser un courant et explications)
- atelier sur la maîtrise de la consommation et les économies d'énergie mené par l'ALEC Pays de Rennes
- atelier « dessine moi un logo »
- présentation du film de mise en place de la centrale sur l'école Albert De Mun

L'assemblée générale de juin 2018 a été suivie d'une conférence de Bernard Multon, chercheur à l'Ecole Normale Supérieure de Rennes. Bernard Multon nous a fait un exposé riche d'information disponible sur le site de l'association

Un premier projet étudiant a été mené par l'association avec l'IUT de l'Université de Rennes 1, département Génie Electrique et Informatique Industrielle. Nous avons accompagné un projet tuteuré de trois étudiants de la licence professionnelle ACTER.

Il s'agissait pour eux :

- d'étudier le PCAET de Rennes Métropole, d'en déduire des orientations possibles pour l'association,
- de réaliser une étude critique de l'analyse du cycle de vie fournie pour la centrale solaire de l'école Albert De Mun par l'entreprise installatrice
- de proposer un lot d'indicateurs, avec méthode de calcul, permettant, sur la base des données disponibles sur la centrale Albert De Mun, de présenter une production d'énergie photovoltaïque de façon pédagogique pour un public d'enfants ou d'adultes.

Nous avons contribué en accompagnant les étudiants dans leur démarche projet par des contacts et réunions régulières. Le projet a été clos officiellement par la présentation des travaux à l'enseignante référente, madame KULIK, lors d'une soutenance à laquelle nous avons été conviées.

Il a été accordé dans ce projet une grande confiance à notre association. Nous avons été libres du sujet et de l'organisation du suivi. Nous avons par ailleurs été associés à la notation.

Il est à noter que le travail fourni par les étudiants est de grande qualité.

Le rapport de projet ainsi que le support de la présentation sont mis à disposition de l'association.

Nous avons poursuivi nos échanges avec Hamid Benamed, enseignant chercheur à l'ENS. Cet enseignant a fait développer des indicateurs de consolidation des données de la centrale solaire Villeneuve, construite dans le même budget participatif que la centrale de l'école Albert De Mun, suite à un projet déposé par la classe de CM2. Les deux centrales sont techniquement similaires et équipées des mêmes apterus émetteurs de données. Les travaux des étudiants de l'ENS sont en cours de déploiement et les chiffres seront présentés sur le site web de l'association Energie du Pays de Rennes.

La prochaine étape sera le développement par des étudiants de l'ENS, dans le cadre d'un projet d'étude, des indicateurs proposés par les étudiants de l'IUT de l'Université de Rennes 1.

Perspectives 2019

Poursuite des travaux en cours.

La coopérative a maintenant un nom : CIREN.

La signature des statuts est programmée le 25 avril, au moment de l'AG de l'association. Les souscriptions se poursuivent même après création de la société, comme elle est à capital variable.

Nous rejoignons un groupement qui travaille sur la transition énergétique citoyenne en Bretagne.

Un chantier est lancé pour dessiner un logo et une charte graphique à l'association et à la coopérative : nous allons solliciter des étudiants (en graphisme) pour nous accompagner dans ce chantier, après avoir recueilli les avis des adhérents. Ce sera l'occasion d'un nouveau projet avec une école ou université Rennaise.

Avec le résultat du travail des étudiants de l'IUT, nous travaillons maintenant à mettre en ligne les mesures des indicateurs identifiés. Pour la mise en ligne nous solliciterons des étudiants de l'ENS, là encore dans le cadre d'un projet de type « projet tuteuré ».

A chaque fois, les groupes d'étudiants ont ainsi la possibilité de se confronter à des sujets de travaux pratiques réels et autant pour les bénévoles de l'association et pour les étudiants c'est un partage de travail enthousiasmant.

Concernant le développement de la production d'énergie, des contacts sont en cours avec les communes de Laillé, La Bouexière et Saint-Jacques-De-La-Lande pour des projets de centrales photovoltaïques sur des toits des collectivités locales. Ces projets seront encadrés par l'association, mais avec une sollicitation forte des habitants e ces communes.

Un collectif du quartier de Brequigny à Rennes nous a également rejoint pour réfléchir à un projet d'auto-consommation collective.

En termes de développement de l'association, après 1 trimestre de l'année 2019, nous avons déjà enregistré 22 nouveaux adhérents, preuve que le cercle de notoriété et de soutien de l'association continue à s'élargir.

La transition énergétique implantée sur le territoire est bien un sujet qui mobilise chacun d'entre nous, y compris des acteurs économiques institutionnels et commerciaux. A nous tous de nous emparer du sujet en proposant une réalisation à la hauteur de l'ambition de bien commun qu'elle représente.